Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2021

# Chambres de métiers, ouverture des campus aux apprentis ce 15 septembre

**Les campus des Chambres des métiers de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ouvrent leurs portes aux apprentis et à leurs parents mercredi 15 septembre à partir de 14h. A cette occasion le Campus d'Avignon situé 12 boulevard Saint-Roch sera ouvert. Ses deux ambassadeurs Thibault et Solenne feront feront découvrir les lieux, délivreront les informations inhérentes à l'établissement et évoqueront leur expérience.**

L'apprentissage filière d'excellence ? Entre 2020 et 2021 et malgré la pandémie de la Covid-19, en Paca, les apprentis et étudiants ont été plus de 90% à obtenir leur diplôme, plus de 86% à réussir leur insertion professionnelle et plus de 90% à obtenir satisfaction auprès de leurs apprenants.

### Préparer sa journée portes-ouvertes

Les rendez-vous de l'apprentissage évoqueront les prépa-apprentissage, les métiers du commerce, du service et des arts de la table, de l'alimentaire, du bâtiment. L'apprentissage concerne les formations allant du CAP (Certificat d'aptitude professionnel) au Bac +5. La journée sera l'occasion d'échanger avec

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2021

les équipes du campus et sur le projet de l'apprenti, de découvrir les offres d'emploi en alternance à pourvoir immédiatement au sein des entreprises partenaires de l'Urma (Université régionale des métiers et de l'artisanat de région Paca) et de bénéficier d'un coaching 'Curriculum vitae' et recherche en alternance.

## Les infos pratiques

Les personnes et familles intéressées doivent, au préalable, prendre rendez-vous auprès des équipes de campus de leur choix. Campus d'Avignon. Ambassadeurs Thibault et Solenne. 12 boulevard Saint-Roch à Avignon. 04 90 80 65 70 et Urma.avignon@cmar-paca.fr

## Les autres adresses

Campus de Digne-les-Bains : Candice et Rémi. 15, rue Maldonat. 04000 Digne-les-Bains, urma.digne@cmar-paca.fr 04 92 30 90 80 ; Campus de Gap : Nathalie et Caroline, 10 route de Graffinel – 05000 Gap. urma.gap@cmar-paca.fr 04 90 53 98 00 ; Campus de la Seyne-sur-Mer. Youri, Laurence et Noémie, 68 allée des Forges, 83500 LA Seyne-sur-mer, urma.laseyne@cmar-paca.fr 04 94 10 26 80 ; Campus des Arcs-sur-Argens : Florine et Judicaëlle , Chemin de Guéringuier, 83460 les Arcs-sur-Argens , urma.lesarcs@cmar-paca.fr 04 94 99 51 80 ; Campus du Beausset : Leslie et Keryline, 138 allée des Primevères, 83330 Le Beausset urma.lebeausset@cmar-paca.fr 04 94 98 57 30 ; Campus de Saint-Maximin, Stéphanie et Joanne, 845 chemin du Défends, 83470 Saint-Maximin-de-la-Sainte-Baume urma.saintmaximin@cmar-paca.fr 04 94 37 10 50

## En savoir plus

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

## La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Paca

C'est : un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat ; Un réseau de proximité à l'écoute des entreprises artisanales et un interlocuteur des collectivités locales et des pouvoirs publics ; 150 élus pour représenter et mobiliser le secteur ; 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs ; 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.
MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !